

Conseil d'administration

Rôle (Extrait du statut)

Article 1

1.1 Le conseil d'administration de la Caisse autonome nationale détermine, sur la base des propositions préparées par le directeur général en vue de leur approbation:

- 1° Les orientations relatives à la mise en oeuvre de la politique de santé ainsi qu'à l'organisation du système de soins et au bon usage de la prévention et des soins ;
- 2° Les orientations de la politique de gestion du risque et les objectifs prévus pour sa mise en oeuvre ;
- 3° Les orientations de la politique de prévention et d'action sanitaire et sociale ;
- 4° Les budgets nationaux de gestion et d'intervention.

1.2 Conformément aux dispositions de l'article R 114-6-1 du Code de la Sécurité Sociale, le conseil d'administration approuve, sauf vote contraire à la majorité des deux tiers des membres, les comptes annuels et les comptes combinés, après examen par la commission de gestion et sur présentation du Directeur et de l'Agent Comptable.

Fréquence des réunions : 4 par an

Président	Philippe GEORGES
Vice-présidents	M. DI ROSA (1)
	M. MAUGIRON (12)
	M. MAURY (5)
	M. BERGEOT (1)

Administrateurs représentant les affiliés	Titulaires		Suppléants	
Richard CAUDY	CGT	Guy BONNET (10)	CGT	
Jean-Paul BOYER (10)	CGT	Michel EIDENSCHENCK	CGT	
Freddy MAUGIRON	CGT	Hervé SABBA	CGT	
Salvatore DI ROSA	CFDT	Pascale FOUILLY (10 ^a)	CFDT	
Emidio MARGANI (10 ^a)	CFDT	Josiane CLAVELIN	CFDT	
François DOSSO (6)	CFDT	Denis SCHMIDLIN	CFDT	
Marie-Paule MATHON (2)	FO	Joël BIGOURD	FO	
Dominique DIAGO	FO	Malik HADJALI (9)	FO	
Joëlle LIEBHARDT	FO	Edouard DAPVRIL (2)	FO	
Eric GROH	CFTC	Michel HADOUX (10)	CFTC	
Robert JUTKOWIAK (13)	CFTC	Patrick FLICK (13)	CFTC	
Georges PINA	CFTC	Kurt SCHIRLE	CFTC	
Francis CAYEN	CFE/CGC	Maurice ZUDDAS (3)	CFE/CGC	
Daniel BROGNIART (3)	CFE/CGC	Roger COLONEL	CFE/CGC	
Daniel GOSSET	CFE/CGC	Pierre KORPAL	CFE/CGC	

Administrateurs représentant les exploitants et anciens exploitants	Fabienne BARDIN Laurent BERGEOT Isabelle BITOUZET Sylvain DUDA François MAURY (4) Christian ROUGIER Céline SCHUMPP Léon VALIN	ANGDM ANGDM ANGDM ANGDM ANGDM ANGDM ANGDM ANGDM	Karine ARTHUR Anne THAUVIN (11) Joïc BERTHAUD Grégory BREIT Valérie DUPUIS BARRIERE Tatiana PETROVA LEFILLIATRE (7) Claude PERUSSEL Serge SPROCQ	ANGDM ANGDM ANGDM ANGDM ANGDM ANGDM ANGDM ANGDM
Personnalités qualifiées	Mohamed ABDELATIF Philippe RENARD Jean-Marie SPAETH Jean-Dominique TORTUYAUX Danielle TOUPIILLIER			
Représentants de la CNAM	Fabrice GOMBERT David OLLIVIER-LANNUZEL		Yves LAQUEUILLE Sofi LEROY	
Représentants du personnel	Xavier DEFFRENNES (8) Jean-Baptiste KONIECZNY (8)	UNSA FO	Christine BERARD (8) Valérie LENFANT (8)	UNSA FO
Commissaires du Gouvernement	Christine LABAT Victoria SIMONET (14)	Direction de la sécurité sociale Direction du Budget		
Représentant du Ministre chargé des mines	Charlotte NUDELMAN-PETIT	Direction de l'Energie		

Dates des désignations

Arrêté du 10 mars 2022
 (1) CA du 14 avril 2022
 (2) Arrêté du 10 mai 2022
 (3) Arrêté du 28 novembre 2022
 (4) Arrêté du 20 mars 2023
 (5) CA du 30 mars 2023
 (6) Arrêté du 3 mai 2023
 (7) Arrêté du 11 décembre 2023
 (8) Arrêté du 16 janvier 2024
 (9) Arrêté du 18 mars 2024

(10) Arrêté du 23 janvier 2025
 (10³) Arrêté du 23 janvier 2025 à compter du 01.02.2025
 (11) Mail DSS du 26 mars 2025
 (12) CA du 27 mars 2025
 (13) Arrêté du 29 octobre 2025
 (14) DB janvier 2026

Dates des mises à jour

30/03/2022	18/01/2024
20/04/2022	21/03/2024
16/05/2022	29/01/2025
14/06/2022	08/04/2025
07/12/2022	30/10/2025
31/03/2023	21/01/2026
12/05/2023	
13/12/2023	

Commission de l'offre de santé et de soins

Commission facultative

Rôle de la commission (Extrait du statut)

La commission de l'offre de santé et des soins a compétence pour déterminer, conformément à l'article 15-II-1°, 3° et 4°du décret du 27 novembre 1946 modifié :

- les orientations relatives à la mise en œuvre de la politique de santé ainsi qu'à l'organisation du système de soins et au bon usage de la prévention et des soins
- les orientations de la politique de prévention
- les budgets des établissements de santé et services médico-sociaux et des œuvres.

La commission, sur proposition du Directeur Général et dans le cadre des dispositions prévues par l'article 225 du décret du 27 novembre 1946 modifié :

- ✓ approuve la constitution de groupements d'œuvres,
- ✓ se prononce sur le maintien des groupements d'œuvres déficitaires ou d'œuvres déficitaires au sein de ces groupements.

En outre, la commission se voit communiquer le rapport annuel d'activité de l'offre de soins ambulatoire, un bilan des actions de prévention-santé publique et un bilan des actions des établissements de santé et services médico-sociaux.

La commission, conformément à l'article 228 du décret du 27 novembre 1946 modifié approuve la constitution de réseaux de santé tels que prévus à l'article L.6321-1 du code de la santé publique.

Dans le cadre des dispositions de l'article 106 du décret du 27 novembre 1946 modifié, la commission approuve les budgets des œuvres et établissements de santé et services médico-sociaux, ainsi que les budgets modificatifs et rectificatifs s'y rapportant.

Toute décision unanime devient exécutoire (cf. article 15.2 du présent statut) et suit les mêmes règles de contrôle que les décisions du conseil d'administration de la part des autorités de tutelle (cf. article 5 du présent statut).

Président	M. CAUDY (1)	Dates des mises à jour	
Vice-Président	N.	20/04/2022 19/05/2022 30/06/2023 16/12/2022 31/03/2023	28/03/2024 23/12/2024 27/03/2025 30/06/2025
Administrateurs représentant les affiliés		Titulaires	Suppléants
M. GROH (5) M. DIAGO M. GOSSET (2) M. CAUDY M. DI ROSA (3)		M. PINA (5) MME LIEBHARDT M. CAYEN M. BONNET (6) MME CLAVELIN (3)	
Administrateurs représentant les exploitants (ANGDM)		MME BITOUZET MME BARDIN M. VALIN M. ROUGIER M. PERUSSEL	MME ARTHUR MME PETROVA LEFILLIATRE (4) MME SCHUMPP MME THAUVIN (7) M. BERTHAUD
Personnes qualifiées	M. ABDELATIF	M. TORTUYAUX	
Administrateurs représentant la CNAM	M. GOMBERT	MME LEROY	

Dates des désignations

CA DU 14/04/2022

(3) CA DU 29/06/2023

(6) CA DU 27/03/2025

(1) COSS DU 19/05/2022

(4) CA DU 28/03/2024

(7) CA DU 26/06/2025

(2) CA DU 15/12/2022

(5) CA DU 19/12/2024

Commission de Gestion

Commission facultative

Rôle de la commission (Extrait du statut)

La commission de gestion a compétence pour :

- 1) déterminer, sur proposition du directeur général et en vue de leur présentation au conseil d'administration, les orientations :
 - de la convention d'objectifs et de gestion,
 - des budgets nationaux de gestion (FNGA, FNASS, FNPPS)
- 2) La commission assure en outre le suivi de la COG et des opérations liées à la réforme du régime minier.

Toute décision unanime devient exécutoire (cf. article 15.2 du présent statut) et suit les mêmes règles de contrôle que les décisions du conseil d'administration de la part des autorités de tutelle (cf. article 5 du présent statut).

Enfin, dans le cadre des dispositions de l'article R 114-6-1 du Code de la Sécurité Sociale, la commission examine, en vue de leur approbation par le conseil d'administration, le compte social de la CANSSM, sur présentation du Directeur et de l'Agent Comptable et au vu de l'opinion émise par l'instance chargée de la certification.

Président	M. GROH (1)	Dates des mises à jour
Vice-Présidente	MME MATHON (1)	20/04/2022 14/06/2022 16/12/2022 31/03/2023 30/06/2023 30/06/2025

	Titulaires	Suppléants
Administrateurs représentant les affiliés	M. GROH MME MATHON M. CAYEN (2) M. EIDENSCHENCK M. DI ROSA	M. PINA M. BIGOURD M. BROGNIART (2) M. CAUDY M. MARGANI (4)
Administrateurs représentant les exploitants (ANGDM)	MME BITOUZET M. BERGEOT MME BARDIN MME SCHUMPP M. VALIN	M. MAURY (3) M. DUDA MME THAUVIN (5) M. ROUGIER M. PERUSSEL
Administrateurs représentant la CNAM	M. GOMBERT	MME LEROY
Personnes qualifiées	M. SPAETH	M. RENARD

Dates des désignations

CA 14/04/2022

(1) COMMISSION DE GESTION DU 09/06/2022

(2) CA DU 15/12/2022

(3) CA DU 30/03/2023

(4) CA DU 29/06/2023

(5) CA DU 26/06/2025

Commission de l'Action sanitaire et sociale

Commission facultative

Rôle de la commission (Extrait du statut)

La Commission d'action sanitaire et sociale a compétence pour suivre l'activité de la CANSSM en matière d'action sanitaire et sociale collective.

Toute décision unanime devient exécutoire (cf. article 15.2 du présent statut) et suit les mêmes règles de contrôle que les décisions du conseil d'administration de la part des autorités de tutelle (cf. article 5 du présent statut)

Président	M. CAYEN (2)	Dates des mises à jour
Vice-Président	N.	20/04/2022 16/12/2022 21/03/2023 28/03/2024 27/03/2025 30/06/2025

	Titulaires	Suppléants
Administrateurs représentant les affiliés	M. SCHIRLE MME LIEBHARDT M. CAYEN M. EIDENSCHENCK (4) M. DI ROSA	M. JUTKOWIAK M. HADJALI (3) M. KORPAL (1) M. BOYER MME CLAVELIN
Administrateurs représentant les exploitants	MME BITOUZET MME ARTHUR MME BARDIN MME PETROVA LEFILLIATRE (3) M. ROUGIER	M. DUDA MME DUPUIS BARRIERE M. VALIN MME THAUVIN (5) M. PERUSSEL

Personnes qualifiées	M. TORTUYAUX	MME TOUPILLIER
-----------------------------	--------------	----------------

Dates des désignations

CA du 14/04/2022

(1) CA du 15/12/2022

(2) CASS du 21/03/2023

(3) CA du 28/03/2024

(4) CA du 27/03/2025

(5) CA du 26/06/2025

Commission de Recours Amiable

Commission obligatoire avec délégation du Conseil

Rôle de la commission (Extrait du statut)

Sur délégation de pouvoir de décision et de notification du conseil, la commission de recours amiable est chargée :

- d'examiner les réclamations relevant de l'article L 142-1 du Code de la Sécurité Sociale, à savoir les différends auxquels donne lieu l'application des législation et réglementation de Sécurité Sociale et qui ne relèvent pas, par leur nature, d'un autre contentieux.
- de se prononcer sur les demandes de remises de dettes,
- d'admettre en non- valeur les créances.

Président	M. SABBA	<i>Dates des mises à jour</i>	
Vice-Président	M. DUDA		
		20/04/2022	30/06/2025
		10/08/2022	31/10/2025
		30/06/2023	18/12/2025
		15/12/2023	
		Suppléants	
Administrateurs représentant les affiliés	M. SABBA	M. MARGANI (3)	
	M. FLICK (5)	M. DIAGO	
Administrateurs représentant les exploitants	M. VALIN	M. BREIT	
	M. DUDA	MME ARTHUR	

Secrétariat

- Secrétaire : M. Alexandre GUYET (4), Responsable de l'unité contentieux de la direction des politiques sociales ;
- Secrétaires adjoints :
 - o Pour la CDC, M. Erwan GUINEMENT (4), Adjoint au responsable de l'unité contentieux de la direction des politiques sociales ;
 - o pour la CPAM de l'Artois, Mme Sophie LECLERCQ-VOISIN, Responsable des services contentieux,
 - o pour la CPAM de la Moselle, Mme Marie-Pierre SCHOUG, Responsable adjointe du service contentieux général.
- Co-Secrétaires adjoints :
 - o pour la CPAM de l'Artois, M. Vincent DEGROOTE, référent juridique CRA,
 - o pour la CPAM de l'Artois, Mme Raphaële BOCQUET (2), responsable de service contentieux,
 - o pour la CPAM de la Moselle, M. Nicolas BRUSTOLIN (1), Manager de service.

Dates des désignations

- 14/04/2022
(1) CA du 29/06/2023
(2) CA du 14/12/2023
(3) CA du 26/06/2025
(4) CA du 30/10/2025
(5) CA du 18/12/2025



Commission des pénalités

Commission obligatoire avec délégation du Conseil

Rôle de la commission (Extrait du statut)

Dans le cadre du dispositif de la lutte contre la fraude en matière d'assurance maladie, cette commission est chargée de donner un avis sur les propositions de pénalités financières présentées par le Directeur.

*Date de mise à jour
04/08/2022*

Administrateurs représentant les affiliés	Titulaires	Suppléants
	M. PINA M. MAUGIRON M. DI ROSA	M. GOSSET M. JUTKOWIAK MME MATHON
Administrateurs représentant les exploitants	MME ARTHUR M. ROUGIER	M. BREIT MME DUPUIS BARRIERE

Date des désignations

CA 30/06/2022



Commission des sanctions administratives

Commission obligatoire avec délégation du Conseil

Rôle de la commission (Extrait du statut)

Dans le cadre du dispositif de contrôle et de lutte contre la fraude en matière de prestations vieillesse, cette commission est chargée d'examiner les recours gracieux formés contre les décisions fixant le montant de la pénalité décidée par le directeur.

*Date de mise à jour
04/08/2022*

Administrateurs représentant les affiliés	Titulaires	Suppléants
	MME LIEBHARDT M. GOSSET	M. KORPAL M. PINA
Administrateurs représentant les exploitants	MME ARTHUR N.	N. M. PERUSSEL

Date des désignations

CA 30/06/2022